

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

BETONAC-EXTRA

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Leyco Chemische Leyde GmbH	
Rue:	Industriestraße 155	
Lieu:	D--50999 Köln	
Téléphone:	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
e-mail:	inkemann@leyde.com	
Interlocuteur:	Eckart Inkemann	Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29
Internet:	www.leyde.com	
Service responsable:	Eckart Inkemann	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0049 (0) 2236 966 00 29

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R:

Provoque des brûlures.

Irritant pour les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: C - Corrosif



C - Corrosif

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Phosphoric acid

acide chlorhydrique ... %, chlorure d'hydrogène ... %

Phrases-R

34 Provoque des brûlures.
37 Irritant pour les voies respiratoires.

Phrases-S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Autres dangers

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 2 de 7

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
231-633-2	Phosphoric acid	25- 50 %
7664-38-2	C R34	
015-011-00-6	Skin Corr. 1B; H314	
231-595-7	acide chlorhydrique ... %, chlorure d'hydrogène ... %	3 - 15 %
	C, Xi R34-37	
017-002-01-X	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335	
	Isotridecanoethoxylat	1-5 %
24939-91-8	Xn R22-41	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 3 de 7

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Neutraliser avec du (de la, de l') Utiliser un équipement de protection individuel.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver hermétiquement fermé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire avec filtre.

Protection des mains

gants de protection: caoutchouc butyle Gants en PVC ou autre matière plastique(0,5 mm) Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle. (0,35 mm) Temps de pénétration > 8 h

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
 Couleur: vert
 Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): < 1,0

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 4 de 7

Modification d'état

Point/intervalle de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	85 °C
Point d'éclair:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 110 hPa
Densité (à 20 °C):	1,111 g/cm ³
Hydrosolubilité:	miscible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Réactivité**

Réaction exothermique

Possibilité de réactions dangereuses

Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Réaction exothermique

Conditions à éviter

Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Provoque des brûlures. L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures digestives.

SECTION 12: Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Effets nocifs divers

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Code d'élimination des déchets-Produit070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.**L'élimination des emballages contaminés**

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006


BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 5 de 7


Transport terrestre (ADR/RID)

N° ONU:	UN1760
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Phosphorsäure Lösung)
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 274
E1
: 3

Transport fluvial

N° ONU:	UN1760
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Phosphorsäure Lösung)
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

: 274
E1

Transport maritime

N° ONU:	UN1760
Nom d'expédition des Nations unies:	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Phosphoric acid solution)
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 6 de 7



Dispositions spéciales: 223, 274
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

: 223, 274, 944
 E1

Transport aérien

N° ONU/ID: 1760
Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Phosphoric acid solution)
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 818
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 820
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
 : Y818
 60 L

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 41 Risque de lésions oculaires graves.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BETONAC-EXTRA

Date d'impression: 30.08.2011

Code du produit: 230

Page 7 de 7

de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)